



MAIRIE DE SAINT-CYPRIEN

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 22 juillet 2026, le Conseil municipal s'est réuni Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Rachel MEUNIER-FAVIER, Madame le Maire, suivant convocation transmise le 17 juillet 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : MEUNIER-FAVIER Rachel, CARUANA Laurent, PERRIN Alain, BERTHET-MARTINEZ Françoise, GIRAUD Karine, MARCEL Marie-Thérèse, COUZON Norbert, BRUSQ Pascal, TURC Jean-Edouard, SORLIN Grégory, ARNAUD David, MAISON Ludivine, LAURIA Marine, ROYON Pierre-Yves, BRUSQ Corinne, THIBLIER Stéphanie

Excusé ayant donné procuration : FIALON Bérangère à BERTHET-MARTINEZ Françoise, BOUCHUT Mariane à MAISON Ludivine, DUCHIER Eric à COUZON Norbert

Secrétaire de séance : Grégory SORLIN

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 19

La séance du Conseil municipal débute à 19:30. Il est fait appel des membres de l'assemblée permettant de constater que le quorum est atteint.
Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Grégory SORLIN.

Le président de la séance, Rachel MEUNIER-FAVIER, rappelle l'ordre du jour :

1. Travaux de réalisation du Pôle Sportif et d'Animation — Autorisation donnée à Madame le Maire de souscrire un emprunt de 1 500 000 €

En amont de l'étude des dossiers, il est proposé aux membres de l'assemblée de procéder à la validation du procès-verbal de la séance précédente. Celui-ci est validé à l'unanimité.

**2026-055 - Travaux de réalisation du Pôle Sportif et d'Animation —
Autorisation donnée à Madame le Maire de souscrire un emprunt de 1 500
000 €**

Rapporteur: MEUNIER-FAVIER Rachel

Dans le cadre de sa politique en faveur du sport, de la vie associative et de l'animation locale, la commune de Saint-Cyprien a engagé un projet de construction / réhabilitation d'un Pôle Sportif et d'Animation.

Le coût global de l'opération est financé par les ressources suivantes, pour un montant du projet Rénovation Complexe de 3 966 149.80 € TTC:

Source de financement	Montant (€)
Subventions État FOND VERT	358 848.00 €
Subvention Département	220 000.00 €
Subvention Région	300 000.00 €
Loire Forez Agglomération	297 000.00 €
ACTEE CHENE	88 000.00 €
Rénolution	20 000.00 €
Fonds propres / autofinancement communal	2 682 301.80 €
Emprunt à souscrire (objet de la présente délibération)	1 500 000.00 €

Afin de permettre le financement du solde des travaux du Pôle Sportif et d'Animation non couvert par les subventions et l'autofinancement, il est proposé de recourir à un emprunt d'un montant de 1 500 000 € auprès d'un établissement bancaire.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à souscrire ce contrat de prêt et à en signer l'ensemble des pièces afférentes.

Montant	1 500 000 €
Organisme prêteur	Crédit Mutuel Sud Est
Durée	20 ans
Taux d'intérêt	3.90 %
Périodicité de remboursement	trimestrielle
Modalités de remboursement	amortissement constant Capital dégressif intérêt
Frais de dossier	1 500.00 €

Le recours à cet emprunt entraînera une charge annuelle de remboursement (capital et intérêts) estimée à 592 312.16 €, à intégrer au budget primitif à compter de l'exercice 2026. Cette charge a été intégrée à la prospective financière pluriannuelle de la commune et n'obère pas sa capacité d'autofinancement.

Où et délibéré, le conseil municipal, vu la proposition du CREDIT MUTEL SUD EST :

- **Approuve** le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- **Autorise** Madame le Maire à souscrire, auprès de l'établissement bancaire CREDIT MUTEL SUD EST, un emprunt d'un montant de 1 500 000 € destiné au financement des travaux susmentionnés ;

- **D'autoriser** Madame le Maire à signer le contrat de prêt ainsi que tout document afférent à cette opération (tableau d'amortissement, avenants éventuels, etc.) ;
- **D'inscrire** les crédits correspondants au budget communal.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Non votant : 0

Information : Mise à disposition des clefs pour l'accès en mairie, Pascal BRUSQ, Stéphanie THIBLIER, Marine LAURIA, Corinne BRUSQ. Policier Municipal : le PM est recruté à compter du 1 Octobre. Les formations TEAMS sont en cours, pour l'ensemble du personnel Elus et Agents. Nouvel Agent d'Entretien pour l'entretien et la plonge.

Rachel MEUNIER-FAVIER indique que l'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 20:10.

La présidence de séance,
Madame le Maire

Rachel MEUNIER-FAVIER



Le secrétariat de séance,
Grégory SORLIN

Conseiller Municipal

